

[Français Valorisation](#)

La recherche partenariale

Les mécanismes de la Recherche Partenariale

L'Institut Carnot ARTS

AMValor est une SAS agissant au nom et pour le compte de l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers, dont la vocation est de promouvoir les activités de recherche partenariale. À ce titre, elle est habilitée à contracter avec les industriels, pour le compte de l'Institut, via des conventions :



- Collaboration recherche
- Cifre (doctorants)
- Accompagnement de Master

Pour des projets collaboratifs à long terme, des recherches conjointes de financements institutionnels (ANR, Pôles de compétitivité, etc.) peuvent être envisagés.

AMValor et Arts & Métiers ParisTech sont les composantes d'un réseau constituant l'un des 34 Instituts Carnot de France.



Le Crédit Impôt Recherche



Le Crédit Impôt Recherche (CIR) permet aux entreprises d'alléger leurs dépenses de R&D. Le CIR est au taux de 30% appliqué aux dépenses de R&D, pour une première tranche jusqu'à 100M€. Pour les entreprises qui demandent à bénéficier pour la première fois du CIR, ou n'en ayant pas bénéficié pendant 5 ans, le taux appliqué est porté à 40% l'année d'entrée, et à 35% la seconde année.

AMValor étant agréée CIR, les travaux de R&D réalisés au sein de l'Institut ouvrent droit à la prise en compte du **doublent des taux du CIR**.

Pour de plus amples informations sur le site du ministère de l'enseignement supérieur en cliquant [ici](#).